



Programme : EXIGENCES PREALABLES

Objectif : vérifier les compétences techniques minimales (maîtrise de la conduite et du pilotage) Conformément à l'Instruction Ministérielle 06-128 JS.

Horaire	Programme
13h00	Accueil et vérification des pièces administratives.
13h15	Réunion d'introduction. Présentation de l'équipe d'encadrement et d'experts. Présentation du programme.
9h00	Situation A (Ateliers sur piste): Programme spécifique aux mentions, merci de vous référer à l'extrait de l'Instruction Ministérielle 06-128 JS.
16h30	Annonce des résultats de la situation A
16h45	Situation B (Tours Chronométrés ou parcours de franchissement) : Programme spécifique aux mentions, merci de vous référer à l'extrait de l'Instruction Ministérielle 06-128 JS.
18h00	Annonce des résultats aux candidats.

Seuls les candidats ayant satisfaits aux Exigences Préalables peuvent participer à la journée suivante de sélection et positionnement.